PREMIERE ANNEE.—No 1. JOURNAL HEBDOMADAIRE.—2 cents le Numero. DIMANCHE, 3 JANVIER, 1897.

CHENIER.

L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU St LAURENT
(B. SULTE.)

LABELLE.

ABONNEMENTS
UN AN..... $1.00
SIX MOIS..... 0.50
Adresser les communications à M. WILFRID GASCON, ST-JEROME, (Terrebonne) P. Q.

REDACTION ET ADMINISTRATION
ST-JEROME, (Terrebonne) Province de Quebec.
CANADA.

ANNONCES
LA LIGNE, Par Insertion..... $0.10
" " Trois Mois..... 0.65
" " Six Mois..... 1.25
" " Un An..... 2.40

POESIE

NOUVELLE ANNEE

.....
.....

Est-ce que du printemps les fleurs seront plus [belles,
Et combien d'amoureux voudront les effeuiller ;
Pourrons-nous dans les champs revoir les [hirondelles
Que les soleils joyeux reviennent éveiller.
Aurons-nous le parfum de la rose embaumée,
Et le gai rossignol toujours le bienvenu ?
Dans tes longs douze mois, dis-moi, nouvelle année,
Que nous apportes-tu ?

Nous rapporteras-tu tous les fruits de l'automne,
Les chansons d'autrefois et les rires joyeux ;
Les grands arbres rougis au souffle de l'omone,
Et le sentier propice aux propos langoureux ;
Pourrons nous retrouver, le soir, sous la feuillée,
La fillette dansant sur un vieil air connu ?
Dans tes longs douze mois, dis-moi, nouvelle année,
Que nous apportes-tu ?

Et quand viendra l'hiver, cette saison morose,
Qui nous fait tout quitter pour rentrer au logis :
Pourrons nous retrouver la fenêtre bien close,
Le feu bien pétillant et tous nos vieux amis !
Veuille qu'en nous comptant souvent ta renommée,
Lorsqu'on fera l'appel, aucun n'ait disparu.
Dans tes longs douze mois, dis-moi, nouvelle année,
Que nous apportes-tu ?

CHARLES GUIMET.

MELI-MELO

Oui, que nous apportes-tu, chère nouvelle année, saluée gaiement par les uns, appréhendée par tant d'autres. Seras-tu, comme toutes celles qui t'ont précédée, fertile en douleurs, en drames de misère, en deuils, en désespoirs. Puisse tu, chère nouvelle année, ne pas ressembler à les sœurs dont nous gardons tous tant que nous sommes, trop d'amers souvenirs. Notre rêve, notre désir ardent mais fatalement stérile, appelle de longs mois de paix, de bonheur, de joie et de prospérité. Ces vœux, que nous n'osons faire pour nous-même, nous voudrions les voir se réaliser pour les bons et fidèles gens qui nous protègent et nous honorent de leur sincère amitié, nous les faisons aussi pour tous nos lecteurs, *et surtout pour ceux qui nous enverront un abonnement.*

La question des écoles n'existe plus pour le Manitoba : elle revit dans la province de Québec, plus palpitante que jamais.

Nous adressons à nos braves et généreux amis qui, de toutes manières, ont assuré l'avenir de notre journal, d'émus et de sincères remerciements.

Tous les conservateurs sont dans la désolation et déplorent le peu de capacité de leur chef pour faire les prochaines élections provinciales. Ce pauvre M. Flyn, disent ils, ne *vaut rien.*

Quelques uns de nos amis, ennemis des promiscuités compromettantes, nous ont exprimé l'opinion que le nom de notre journal se rapprochait un peu trop de celui de notre confrère jérômien. Sans doute, sans doute, mais tant pis pour notre confrère.

Tous les amis du rire sont priés de lire notre roman de mœurs militaires françaises : " Le 163e régiment ". Nous le recommandons également aux gens morose comme un remède certain à leurs maux.

M. Flynn ne veut pas qu'on amène sur le tapis, aux prochaines élections, la question des écoles manitobaines.

Ce qu'il a rudement raison !

M. le député fédéral des Deux-Montagnes, et M. le docteur Fortier nous ont adressé, chacun, une lettre sympathique [illegible] dans une autre colonne. Ce[illegible] ont tracé tout un pro[illegible]-umer dans ces qua[illegible]tice; tolérance et [illegible] L'AVENIR DU

L'Avenir du Nord

L'avenir du Nord, mais il est sorti tout vivant du cerveau d'un prêtre-patriote ! Et ce prêtre patriote, le curé Labelle, a, dans un éclair de génie, entrevu ce que pourrait être et ce que sera la nationalité franco canadienne, dans un avenir plus ou moins éloigné. Dans l'opinion du curé Labelle, le St Laurent est devenu pour nous le dernier retranchement, le seul rampart inexpugnable jeté entre nous et nos ennemis séculaires, devenus nos frères, avec répugnance, et à l'abri duquel doit grandir et se développer une nation nouvelle, ayant, avec le souci de son avenir, la mémoire de sa noble origine.

Le rêve que tout Canadien-français caresse dès ses jeunes ans, celui qui l'accompagne et le hante, pour ainsi dire, à travers toute la vie : l'agrandissement de la puissance française, débarrassée de toute tutelle, sur ce sol d'Amérique où, jadis, nos pères ont commandé, devra se réaliser un jour. Et ce sera l'œuvre des principes libéraux que favorisent si singulièrement la liberté et la confraternité des peuples. Nous pouvons tous vivre en paix sur ce continent et marcher côte à côte dans la voie du progrès et du bonheur, ayant chacun son idéal en vue, sous l'égide et la protection du plus fort d'entre nous, la fière et grande republique américaine. Qu'on ne nous parle donc plus de rivalités jalouses entre les races, se défiant les unes les autres, s'insultant et se calomniant ; qu'on cesse de représenter notre puissant voisin comme un ogre toujours insassouvi, jetant sur nos domaines un œil de convoitise et prêt à provoquer l'occasion pour nous avaler d'une bouchée. Le drame qui se joue en ce moment dans une petite île américaine, et le spectacle d'un grand peuple se contenant pour ne pas écraser le tyran, nous donnent un éclatant démenti. Sur ce continent, les nationalités qui aspirent franchement à la liberté et en toute justice devraient être admirées et respectées. Arrière l'envie, la haine farouche, le sot orgueil, la jalousie stupide ! La main dans la main, Canadiens, et

Les yeux fixés sur l'arc-en-ciel de France,

marchons à l'avenir, crânes et semant des idées de progrès.

Le curé Labelle, vêtu d'une soutane grossière, sous laquelle battait un cœur de patriote, a parcouru le Nord, et il a découvert qu'entre le St Laurent et la baie d'Hudson il y avait la place de plusieurs provinces françaises. Il a planté des jalons, délimité des territoires, puis il est mort, non pas, pourtant, sans nous avoir mis, auparavant, dans le secret de ses conceptions grandioses.

Le curé Labelle n'est plus, mais son œuvre reste, comprise des Canadiens, admirablement peinte ou décrite par Buies. Ce prêtre nous a taillé une rude besogne ; il nous a laissé une tâche de géants : Nous n'y faillirons point :

Et que la bise solennelle
Porte à l'ancien monde étonné
L'hymne d'un peuple nouveau-né
Qui chante en déployant son aile.
Peuple, déroulons nos drapeaux ;
Nous avons notre vieille histoire ;
Il est encor des jours de gloire ;
Nous pouvons être des héros.

***

L'image de Chénier est là, au frontispice de notre journal, pour marquer que nous avons hérité de lui cet amour de la liberté, qu'il a poussé jusqu'au sacrifice !

A l'instar de la *Patrie*, l'AVENIR DU NORD est un journal français, passionnément français, libéral et carrément libéral. L'aurore d'une ère nouvelle de paix et de prospérité s'est levée pour nous le 23 juin dernier, et l'homme qui a conduit à la victoire un grand parti est pour nous la personnification du politique, de l'homme d'Etat moderne, capable d'appliquer avec justice, dans le gouvernement d'une nation, les principes qui nous sont communément chers.

M. Marchand, le valeureux chef de l'opposition québecquoise, peut également compter que l'AVENIR DU NORD se ralliera à son panache, dans l'assaut des falaises de la capitale, en bas desquels le peuple précipitera bientôt ce ministère "d'honnêtes gens" qui n'ont rien fait autre chose, jusqu'ici, qu'imposer à la fois et le cultivateur et le négociant.

WILFRID GASCON.

BIENVENUE

MONSIEUR L'EDITEUR,

Bienvenue sympathique à l'AVENIR DU NORD par tous les amis de la cause libérale !

La naissance d'un journal libéral dans le comté de Terrebonne devra exercer une influence heureuse sur l'opinion publique d'une partie notable de notre district, encore à l'étroit dans le vieux maillot infect d'un conservatisme encore plus infect. Votre œuvre est en harmonie avec les règles de l'hygiène ayant mission de protéger la population contre tout danger de contamination. Le vieux conservateur, qui à fait tant de ravages dans notre district, va trouver un nouvel antidote dans dans l'AVENIR DU NORD régulièrement administré au lecteur inquiet, et la liberté ne manquera pas de compter l'organe libéral nouveau au nombre de ses plus vaillants défenseurs, la liberté surtout du pauvre électeur paralysé par une influence jalouse et envahissante.

En effet, apprenons à nos frères la liberté de penser, la liberté de conscience ; apprenons leur où est leur véritable intérêt. Détruisons les préjugés de sectes et de castes ; apprenons à nos amis et à nos ennemis la grande solidarité qui doit nous unir comme des frères ; combattons l'égoïsme, l'orgueil et la cupidité ; préférons les habitudes intellectuelles et morales aux habitudes matérielles ; recherchons avec opiniâtreté les moyens les plus propres au développement de nos libertés ; pratiquons réciproquement la bonne foi, la bienveillance et la générosité ; guerre aux privilèges et aux immunités de tout genre ; égalité de tout le monde devant la loi ; flétrissons les défaillances de la justice ; que le faible soit protégé contre le fort—; respect, en un mot, à l'opinion, à l'origine, à la croyance, aux droits et à la vie de nos frères d'ici-bas. Car tous les droits naturels sont les mêmes pour tous les hommes depuis le plus petit jusqu'au plus grand.

Voilà, M. l'éditeur, ce que j'avais à dire sur le berceau du nouveau né.

DR L. A. FORTIER.

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Rédacteur,

Je salue avec plaisir et confiance l'AVENIR DU NORD. L'œuvre que vous entreprenez est noble et grande, aussi, trouverez vous des cœurs généreux et vaillants pour lui assurer le succès qu'elle mérite, des plumes et des intelligences d'élite pour combattre le combat de la cause libérale, faire valoir et exposer ses principes, instruire et intéresser le lecteur, dans la voie du progrès et de la saine liberté.

Le libéralisme canadien s'est affirmé, le 23 juin dernier, dans la Puissance du Canada, dans la Province de Québec ; il a encore triomphé, en dépit de toutes les influences indues et non indues du conservatisme effréné et fanatique, le 19 décembre courant, dans Cornwall Stormont. Ralions nous, libéraux du District de Terrebonne, et l'avenir du Nord pour devise, levons un coin du voile de l'avenir de notre jeune et beau pays ; disons à la génération actuelle à celle qui pousse et qui grandit, ce que nous attendons d'elle, ce que les pays attend d'elle.

Que L'AVENIR DU NORD soit franc et droit, et il méritera bien de la chose publique.

Succès et prospérité à votre journal. C'est-là mon désir.

Veuillez me croire,
Monsieur le Rédacteur,
Votre tout dévoué,

J. A. C. ETHIER,
député fédéral des Deux Montagnes.

FILION VS "LE NORD"

Le mutisme dont le *Nord* a fait preuve depuis le jugement rendu en cette cause est bien amusant. Les gros bonnets bleus, ne voulant pas se fendre du montant de la condamnation imposée par l'Honorable juge Gill, ont décidé de ..... de porter la cause en Révision.

D'aucuns disent dans Landerneau qu'une dispute assez vive s'est engagée entre le propriétaire et les actionnaires du vieux journal jérômien, digne pendant d'une scène risible qui s'est passée en cour, lors du procès :

" Je ne suis toujours pas pour payer le montant de la condamnation", s'est écrié le Dr Grignon. "On ne saisira pas les presses qui m'appartiennent", a repris un autre intéressé.

Un seul est resté silencieux, ce pauvre monsieur Fiset, gérant, comme il s'intitule, tout effrayé de voir la contrainte par corps, suspendue au dessus de sa tête, comme une épée de Damoclès. Le plus heureux et le moins ennuyé, devinez qui : ..... c'est l'auteur de l'article. Après avoir laissé ses amis dans le pétrin, il est parti pour aller chercher fortune dans la grande Métropole. Vive Dieu ! le désintéressement est maintenant lettre morte chez ces bons conservateaurs.

Depuis le jugement, pas un mot dans le *Nord*. Nous ne lisons plus que de longues colonnes que notre Commissaire des Terres de la Couronne fait publier pour se faire encenser, et des félicitations empoulées à l'adresse de M. Flynn, à qui ce pauvre monsieur Nantel ne peut pardonner de lui avoir enlevé le poste de Premier-Ministre. Une chose sûre c'est qu'il faudra, pourtant, que ces bons messieurs s'exécutent. Des malins prétendent qu'à même les fonds électoraux des prochaines élections provinciales, la paix va se rétablir et que la politique des chemins de fer, patronisée par des honnêtes gens leur donnera un moyen de payer la somme et un intérêt de cent pour cent représenté par les frais de Révision.

Pauvre *Nord !* la pilule est tout de même dûre à avaler.

FANTASIO.

LA MESSE DE NOEL

La fête de Noël a été célébrée cette année avec une pompe inaccoutumée. L'assistance était cependant moins nombreuse que les années précédentes, mais c'est dû au froid intense qui régnait depuis plus de huit jours.

A la prière de M. le curé Lafortune, la fanfare de St Jérôme avait bien voulu se charger de la partie musicale de la fête. Un chœur, composé pour la majeure partie des musiciens de la fanfare auxquels s'étaient joints quelques anciens membres, a exécuté avec succès, sous la direction de M. S. Magnan, la messe en mi-b de Battman. Nous aurions bien quelques petites imperfections à signaler, imperfections causées, à notre avis, par la défectuosité de l'orgue, à laquelle on devrait remédier sans retard. Et puis, la plupart des chanteurs, s'ils sont instrumentistes experts, sont des chanteurs qui se présentaient pour la première fois au public. N'empêche que, nous faisant l'écho de tous les auditeurs, nous n'avons que des félicitations à leur adresser.

Les solistes à la messe étaient MM. Henri Prévost, basse ; André Magnan, ténor.

M. Paul Emile Prévost a chanté avec art le traditionnel noël d'Adam : *Minuit, Chrétiens.* Des cantiques de Noël ont été chantés par MM. Louis Labelle, Joseph Beisseau, André Magnan et M. le docteur Longpré.

La fanfare de St-Jérôme, par son répertoire si varié, se prête à tout, aussi bien pour les fêtes profanes que pour les fêtes religieuses. C'est avec un légitime orgueil que nous signalons le succès qu'elle a remporté à l'occasion des fêtes de Noël. Les morceaux qu'elle a exécutés à la messe de minuit et à la messe du jour ont causé l'admiration des connaisseurs. Nous devons être fiers de notre fanfare, car dans toutes les occasions où elle se produit, elle est un élément de succès. Bien des cités nous l'envieraient. M. Ed. Hardy, le directeur de l'Harmonie de Montréal, bien connu dans notre ville et dont personne songera à nier la compétence, disait un jour à quelques personnes que la Fanfare de St-Jérôme était certainement une des meilleures de la province.

Bref, une fois de plus, nos musiciens se sont acquittés avec honneur de la lourde tâche qu'ils avaient entreprise.

Que les sincères félicitations que nous leur adressons soient une faible récompense du dévouement et des sacrifices que s'imposent nos musiciens.

UN QUI EN A ÉTÉ.

LES LIVRES NOUVEAUX

Chez Brentano's

NEW-YORK et PARIS

Almanach Comique, 1897, *Net*, .15, *franco.*
Almanach du Charivari, 1897, *Net*, .15, *fco.*
Almanach de Grévin, 1897. *Net*, .15, *fco.*
Almanach pour Rire. *Net*, .15, *fco.*
Aurias Turenne. Cow-boy. .84. *fco.*
Balzac, Honoré de. Lettres à l'Etrangère. Tome I, 1.82. *fco.*
Bargène Jean. Pour un Baiser. .84. *fco.*
Bentzon, Theodore. Un divorce. .84. *fco.*
Bruno, Camille. Madame Flourent. Illustrations de L. Marold. .62. *fco.*
Cadol, Edouard. L'Archiduchesse. .84 *fco.*
Claretie, Jules. Brichanteau, Comédien. .84. *fco.*
Claretie, Jules. La diirette. Illustrations de L. Marold. .29. *fco.*
Coppée, François. Le Coupable. *Roman.* .84. *fco.*
Florian, Mary. Le Mariage de Clément. .84. *fco.*
Henry, Charles. Les Rayons Rœntgen. .40. *fco.*
Marguerite, Paul. L'eau qui dort. 84 *fco.*
Ohnet, Georges. La fille du député. Illustrations de René Lelong. 50 *fco.*
Peyrebrune, Georges de. Vers l'amour. *Roman.* .84 *fco.*
Rabusson, Henri. Vaine Rencontre. .84 *fco.*
Renan, Ernest. Lettres intimes. 1.82. *fco.*
Sales, Pierre. Fille du prince. *Roman.* .84 *fco.*
Sylvestre, Armand. Récits de belle humeur. .84. *fco.*
Verhæren, Emile. Poèmes. Nouvelle série. Les soirs—Les débâcles—Les flambeaux noirs. .84. *fco.*
Zola, Emile. Madame Neigon. Illustrations de A. Calbet. 29. *fco.*

"L'AVENIR DU NORD"
Journal Hebdomadaire
WILFRID G. SCOX, Redacteur et Proprietaire
ST JEROME, (Terrebonne), P. Q.
Abonnement, un an :.....$1 00
six mois :..... 0 50

AVIS AUX ABONNES

Le prix de l'abonnement peut être envoyé directement a l'administration, ou versé entre les mains de nos agents légitimes dont les noms et adresses paraîtront plus tard.

L'abonnement est payable d'avance en un ou *deux* versements égaux, au gré de l'abonné. ☞ A toute personne qui nous enverra *directement* le prix d'un abonnement de douze mois, nous ferons adresser de Paris, immédiatement, une prime artistique de goût. (Voir pour details à notre quatrième page).

MANIÈRES DE NOUS FAIRE PARVENIR L'ARGENT

On peut nous envoyer de l'argent, à nos risques, par lettres recommandées (*registered letter*), par mandat poste, mandat express ou chèque sur la banque. Les lettres chargées sont enregistrées par tous les bureaux de poste, contre le paiement d'un droit de cinq cents en sus du coût ordinaire de l'affranchissement postal. Moyennant le paiement d'une somme additionnelle de cinq cents, la poste s'engage à vous délivrer un avis de réception de la part du destinataire. Les mandats pour une somme n'excédant pas quatre dollars coûtent deux cents et tous les bureaux de poste de quelque importance en délivrent. En payant une légère commission on peut également se procurer un chèque a une banque quelconque. Le service des malles est sûr et honnête, et il y a peu de risques a envoyer de petites sommes dans une lettre ordinaire ; *néanmoins, nous ne prenons sur nous, en pareil cas, aucune responsabilité*. Les timbres poste ne sont reçus que comme appoint, c'est-a-dire pour faire la somme total d'un montant.

Nous ne portons aucune attention au retour a nos bureaux d'un numéro du journal, attendu qu'une erreur possible dans le service de la malle en est souvent la cause unique. D'ailleurs nous ne pourrions peut-être pas trouver votre nom sur nos listes, sans avoir votre adresse au long.

AVIS DE DISCONTINUATION

Veuillez vous rappeler que l'administration doit recevoir *par lettre* avis de discontinuer l'envoi du journal et en même temps tous les arrérages dus. Cette precaution est prise aussi bien dans l'intérêt de l'abonné que dans celui de l'administration.

Avis aux Correspondants

Les lettres ou autres manuscrits destinés a la publicité ou a la redaction doivent être adressés au rédacteur.

Ecrivez sur un seul côté du papier.

Pliez le manuscrit ; ne le roulez jamais.

Le nom de l'auteur et son adresse, écrits lisiblement, doivent toujours accompagner le manuscrit. Les manuscrits sont transportés par la poste moyennant un droit de 1 cent par 2 onces.

Les auteurs qui désirent rentrer en possession de leur manuscrit, lorsque le journal ne le publie point, doivent nous envoyer les timbres nécessaires a cet effet. Souvent le rédacteur d'un journal est forcé d'abréger, de renvoyer même un manuscrit ou d'en différer la publication. C'est par nécessité qu'il agit et non par discourtoisie.

CAUSERIE AGRICOLE

Comment on paie une hypothèque

SIMPLE HISTOIRE D'UN FERMIER MODÈLE

(*Traduit de l'anglais par W. G.*)

En 1857, j'achetai une ferme de deux cents acres, déjà ancienne et en très mauvais ordre. Le terrain était rocheux et montagneux ; les bâtiments, les clôtures demandaient à être renouvelés. Cette propriété me coûta quinze cents piastres dont cinq cents payées comptant ; je la soumis à l'hypothèque pour les mille piastres restant, rachetable en dix paiements annuels de cent piastres. Par la suite, je découvris qu'un jugement avait été rendu contre la propriété pour une somme de neuf cents piastres. Je fus donc obligé d'emprunter quatre cents piastres et payer une partie de la dette pour ne pas perdre ce que j'avais déjà donné. Le créancier consentit à un arrangement par lequel je devais lui payer la dette en quatre versement annuels. Je pris enfin possession de la terre le 3 mai 1857, avec ma femme mes trois petits garçons, un cheval, un paire de bœufs, sept vaches, cinq génisses, six brebis cotswold, une truie. Avec nos sept vaches ma femme fit cinquante livres de beurre par semaine.

J'engageai un homme et sa femme pour travailler sur la ferme, moyennant un quart des récoltes, me réservant de payer l'impôt et de faire la moitié de l'ouvrage. Pour tout autre travail je le payais cinquante cents par jour. Nous labourâmes vingt acres de prairie que nous ensâmes en blé, en avoine, en sarrazin et en maïs. Il y avait sur la ferme beaucoup de fumier pourri : nous l'étendîmes sur la terre qui nous donna une bonne récolte. Dans l'automne, il eut une querelle avec sa femme : elle le quitta et peu de temps après il me vendit son quart et parti. Je ne me rappelle plus le rendement que nous eûmes par acre. Le beurre se vendit vingt cents la livre et les moutons cinq piastres par tête. Ma femme s'entendait parfaitement dans les travaux de la ferme et du ménage : elle tricota quatre-vingts paires de chaussettes. Cette année-là nous payâmes une partie des quatre cents piastres empruntées. En 1858, je fis un autre emprunt. L'année suivante, je travaillai seul, excepté pendant l'époque des foins. Je semai du blé et de l'avoine et je récoltai cent vingt boisseaux de blé qui se vendirent $1.25 le boisseau. Pour huit à douze piastres par tête, j'achetai des vaches dans le Vermont où la récolte de fourrage avait manqué, et je les nourris avec du foin coupé sur ma montagne. Je vendis du beurre vingt cents la livre et je remboursai l'emprunt contracté en 1857. Mais j'eus à travailler fort, je coupais le blé au clair de la lune, le maïs également, et je mettais le tout en . J'engraissai mes taureaux et je les vendis cent piastres. J'achetai pour vingt piastres un cheval qui me rendit cependant de grands services.

Au mois de mai 1863, le détenteur de l'hypothèque mise sur ma ferme se présenta et voulut retirer le reste de la somme, soit six cents piastres, justes deux ans avant la plus prochaine échéance. Il était, disait-il, obligé de vendre l'immeuble, et, comme il payait dix pour cent sur une vieille dette qu'il lui fallait absolument acquitter, il me mit à même d'acheter la terre. Si je voulais bien emprunter pour lui l'argent nécessaire, il consentait à me payer douze pour cent, me laissant ainsi deux pour cent pour ma peine. J'allai trouver le prêteur de qui j'avais eu déjà quatre cents piastres ; je lui expliquai la situation et j'obtins les six cents piastres a dix pour cent, la moitié payable dans six mois, le reste au bout de dix huit mois. D'après le libellé du billet je pouvais payer avant échéance, si je le désirais, et m'épargner de cette façon le paiement d'intérêts. Pour acquitter ces obligations j'avais le revenu de vingt vaches laitières. Nous fûmes seuls, ma femme et moi, pour faire tout l'ouvrage ; nous recueillîmes la crême et vendîmes du beurre. Le premier septembre, je vendis le beurre de l'été à vingt cents la livre et rachetai le premier billet. Dans l'automne je vendis encore du beurre, du lard, des moutons et payai le billet à dix-huit mois avant la Noël. C'est le dernier argent que je pus emprunter.

En 1861 je commençai la construction d'une maison. Je préparai le bois et la pierre et creusai la cave. Nous pourvoyâmes les quatre frères avec leurs familles ; ils construisirent la charpente et élevèrent les murs, ma femme nous fonctionna nos vêtements et je me taillai des souliers dans mon cuir que je tannais moi même ; je ferrai mes chevaux, fis mes traîneaux, bref, j'épargnai le plus possible. Je ne fis usage ni de tabac ni de whiskey. Nous entrâmes dans notre nouvelle demeure quelque temps avant Noël. Le menuisier tomba malade et partit, laissant la toiture inachevée. Les matériaux se détériorèrent ; mon beau-père voulut qu'on changeât les plans et je craignis de ne pouvoir racheter mes billets, je pris donc la route des Etats-Unis pour y gagner de l'argent et payer le menuisier. Je m'engageai pour fendre du bois moyennant $1.25 la corde, je fendais pendant le jour, et la nuit, éclairé par la lune ou les étoiles, je cordais, travaillant ainsi de seize à dix huit heures par jour, je fis en moyenne trois piastres par jour et je revins chez moi en avril avec assez d'argent pour faire terminer ma maison. — *Farm and Home.*

(*A suivre*)

Les chemins de campagnes

Nous remarquons que le parlement provincial manifeste beaucoup de sollicitude pour ouvrir de routes nouvelles à la colonisation et qu'il s'est montré généreux à cet égard. Néanmoins on devra admettre que les routes rurales dans les anciennes paroisses ne devraient pas être reléguées au second plan dans l'estimation de nos députés. L'extension donnée aux communications par voies ferrées dans la province a provoqué vers les stations de chemins de fer, dans les campagnes où ces chemins passent, un trafic plus considérable de voitures de cultivateurs, surtout au printemps et à l'automne et, par suite, un usage plus grand des routes de terre pour les lourdes charges destinées à compléter les trains qui doivent être dirigés sur les grands marchés. Cet emploi plus fréquent des routes de terre a eu pour effet dans certaines localités, de les rendre presqu'impraticables. Cet état de choses nuit énormément au commerce local en causant d'abord des retards au trafic, ensuite en détériorant des voitures et conséquemment causant des pertes considérables. Le parlement rendrait certainement un grand service au commerce des campagnes en modifiant la législation actuelle sur les routes terriennes de façon à améliorer leur entretien par l'action des conseils municipaux, ou en accordant des primes aux routes le mieux entretenues.

Il n'en coûterait pas énormément au trésor provincial de nommer un ingénieur civil par groupe de comtés, qui serait chargé avec l'aide d'un nombre déterminé de cantoniers dans chaque paroisse, de faire exécuter les travaux nécessaires à l'entretien des chemins, au cas de refus des municipalités de faire exécuter ces travaux elles mêmes. Il nous semble que le parlement de la province ferait son profit avec lui-même si, après avoir donné de grands encouragements aux chemins de fer et après avoir endetté la province dans ce but, il pourvoyait d'une manière efficace au bon entretien des routes de terre. Il est grandement temps que les autorités provinciales songent à ce point particulier de l'administration publique. Nous devons ajouter cependant qu'il rencontrera des difficultés dans la réalisation de ce but, et la principale sera l'apathie des gens des campagnes. Cependant cette difficulté n'est pas insurmontable.

Le Moniteur du Commerce

CONNAISSANCES UTILES

INDUSTRIE

LE THE

Le thé est fait des feuilles d'un arbrisseau qui croît principalement en Chine et au Japon, pays dont il est originaire. Cet arbre, vert toute l'année, atteint une hauteur de quatre à six pieds et porte de jolies fleurs blanches comme celles de l'aubépine ou du rosier sauvage. Il y a plusieurs espèces d'arbres à thé ; les plus cultivées sont le *Thea bohea* et le *Thea viridis* ; on crut d'abord que ces deux arbres fournissaient respectivement le thé noir et le thé vert ; d'où leur nom. Mais on sait aujourd'hui que leur différence provient du mode de préparation, et que les deux arbres peuvent donner indifféremment et sans difficulté les deux espèces de thé.

En Chine, il y a de nombreuses plantations de thé, en général de peu d'étendue, situées dans les vallées supérieures ou sur les pentes des collines, dont le sol est léger et riche et bien égoutté. On sème la graine de l'arbre ; on le laisse croître pendant trois ans avant d'y cueillir la première récolte de feuilles qui a toujours pour effet d'arrêter sa croissance ; malgré tout le soin, ces arbres se rabougrissent perdent entièrement leur valeur vers l'âge de huit ou dix ans. Quand le temps de la récolte est venu, on détache les feuilles une par une, à la main ; on fait généralement trois ou quatre récoltes par année ; la meilleure est celle du printemps ; un arbrisseau, parvenu à sa croissance, bien traité, donnera de deux à trois livres de thé par année.

Le mode de préparation est le suivant : Pour le thé vert, on fait sécher les feuilles une ou deux heures seulement après la cueillette, avant de les jeter dans des récipients placés sur un feu de bois ; on les retourne vivement avec la main durant quelques minutes ; on les roule ensuite à la main sur une table, puis elles sont rôties et roulées de nouveau ; elles ont pris alors la couleur voulue ; et le procédé auquel on a recours pour les assortir et les griller, procédé qui, pour les thés de qualité supérieure, est répété plusieurs fois, peut être remis à plus tard. Dans la préparation du thé noir, on laisse sécher les feuilles pendant un temps assez long, généralement un jour entier, avant de les passer au feu ; on frappe et on remue les feuilles pendant qu'elles refroidissent et on les laisse sécher sur un feu lent.

Le thé est expédié des plantations à la côte où on l'embarque pour l'exploitation lointaine. Des *coolies*, habitués à ce genre d'ouvrage, transportent les caisses pardessus les montagnes jusqu'au plus proche cours d'eau navigable qui les emporte à la côte. On dit qu'il est très curieux de contempler, du haut d'un passage, dans les montagnes, une caravane de coolies chargés de caisses de thé, portées par quelques-uns sur leurs épaules, ou se balançant accrochées à un bambou, pendant qu'une autre, suivant une direction opposée, rapporte du coton et d'autres marchandises reçues en échange.

Le thé a été apporté pour la première fois en Europe en 1610 par la Compagnie des Indes Orientales ; et il doit avoir été en usage en Angleterre vers l'année 1660 tel qu'il appert par un acte du Parlement voté cette année là, par lequel une taxe de 1 s. 6 d. fut imposée sur chaque gallon de thé vendu dans les cafés. Vers cette époque la Compagnie des Indes Orientales fit une commande de cent livres de bon thé pour le livrer à la spéculation. Le thé se vendait de cinquante à soixante *shelings* la livre, et la Compagnie ne trouva pas inconvenant de faire cadeau au roi de deux livres et trois onces du meilleur thé. Mais son exportation a pris des proportions si vastes, qu'aujourd'hui on n'expédie pas moins de cinquante mille tonnes de thé, consommées par près de cinq cents millions d'hommes. Bien plus, on en fait une telle consommation dans les pays où il est cultivé, que si les Européens et les Américains cessaient tout d'un coup d'en faire usage, son prix ne diminuerait pas sensiblement en Chine.

(*Traduit de l'anglais par W. G.*)

TRESOR DE LA MENAGERE

VELOURS (*nettoyage*). — Mettez 25 centigrammes de carbonate d'ammoniaque en poudre dans un litre d'eau, faites bouillir dans une casserole, de manière à lui faire donner autant de vapeur que possible. Brosser votre velours soigneusement ; passez et repassez-le au-dessus de la vapeur pendant cinq minutes, et pendez le pour le faire sécher.

Pour rendre sa fraîcheur au velours chiffonné ou miroité, il suffit de le passer au dessus d'un vase rempli d'eau chaude, seulement l'envers près de l'eau. Le duvet ne tardera pas a se relever et à reprendre sa beauté première.

On obtient encore un bon résultat par le procédé suivant : Humectez l'envers de votre velours et promenez-y légèrement un fer chaud. Il ne faut pas étendre le velours sur une surface plane quelconque comme s'il s'agissait de le repasser mais le tenir tendu dans le vide, par exemple aux mains de deux personnes, tandis qu'une troisième manœuvre le fer.

Il existe d'autres procédés, mais tous ont pour base immuable l'emploi de la vapeur d'eau traversant le tissu et ne diffèrent que dans l'application.

UNE RECETTE PAR SEMAINE

LANGUE DE BŒUF A LA PERSILLADE —Faites blanchir votre langue, un quart d'heure, à l'eau bouillante, ensuite vous la lardez avec du gros lard et la mettez cuire dans une marmite ; quand elle est cuite, otez-en la peau, et fendez là un peu plus de moitié dans sa longueur, pour l'ouvrir en deux sans la séparer ; servez-la avec du bouillon, sel, gros poivre, un filet de vinaigre et persil haché.

MEDECINE PRATIQUE

COUPS. — Lorsqu'on a reçu un coup sur une partie quelconque du corps, si l'on a de l'eau de vie sous la main, on en appliquera aussitôt, une compresse sur la partie atteinte. Cette compresse fera cesser la douleur et préviendra la coloration bleue de la contusion. A défaut d'eau-de-vie, on emploiera de l'eau fraîche salée ou vinaigrée, ou mieux additionnée de quelques gouttes d'extrait de Saturne, ou eau-de-vie pure, en renouvelant les compresses à mesure qu'elles s'échaufferont. Ce procédé est également applicable aux coups reçus à la tête et doit être préféré à l'application d'une pièce de monnaie sur l'endroit contus, pour prévenir une bosse. Ce dernier moyen, outre qu'il est toujours douloureux, ne remplit que bien rarement le but proposé.

Si le coup reçu a été excessivement violent et menace l'organe d'inflammation, on y applique a des sangsues, de 6 à 12, suivant le diamètre de la contusion, et ensuite une cataplasme de farine de lin.

Mais ici l'intervention du médecin est déjà nécessaire.

—Le riz est la plus nourrissante des moissons Japonnaises ; sa culture occupe plus de la moitié des terres arabes de ce pays.

—La Banque Nationale de l'Illinois, l'une des institutions les plus anciennes et les mieux connues de Chicago, a fermé ses portes lundi matin. Son actif est de près de 15,000,000.

J. H. LECLAIR
ARPENTEUR
Imperial - Building,
..... MONTREAL. .....
S'occupera spécialement du passage des arpentages du district de Terrebonne.

District de TERREBONNE } COUR SUPERIEURE

STE-SCHOLASTIQUE, samedi, le 19 Décembre 1895.

Présent
L'honorable R. G. TASCHEREAU, J. C. S.

No 48

FÉLIX PAQUIN, Ecr., Demandeur
vs
EMILE AUGUSTE GLOBENSKY, Defendeur

Il est ordonné au Défendeur de comparaître sous deux mois à la présente action.

DEMONTIGNY & GRIGNON
P. C. S.

PREVOST & MATHIEU,
Avocat du Demandeur.

Ste-Scholastique 19 Décembre 1896.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS
Cour Supérieure

District de Terrebonne } DAME ANGÉLIQUE TERRIEN, Demanderesse ; vs. ALPHONSE PREVOST, Defendeur, savoir :

1o Une terre située en la Côte Saint-Pierre paroisse de Saint-Janvier, district de Terrebonne, connue et désignée aux plans et livre de renvoi officiels faits pour la dite paroisse, sous le numero quatre-vingt-trois (No. 83).

2o Une autre terre située au même lieu, connue et de ignée aux mêmes plan et livre de renvoi officiels, sous le numero quatre-vingt-sept (No. 87)—avec les bâtisses y erigées.

Pour être vendues à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Janvier, dit district, le TRENTE-UNIEME jour de DECEMBRE prochain à DIX heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le huitième jour de janvier prochain (1897).

LAFOLETTE & PREVOST,
Bureau du Sherif, Sherif.
Sainte Scholastique 27 octobre 1896.

The D. & L. Emulsion
Est inestimable, si vous êtes épuisé, car elle constitue à la fois un aliment et un remède.
L'Emulsion "D. & L."
Assurera votre rétablissement, si votre santé se trouve compromise.
L'Emulsion "D. & L."
Est la meilleure des préparations à l'Huile de Foie de Morue, la plus agréable au palais, tolérée par les estomacs les plus délicats.
L'Emulsion "D. & L."
Est prescrite par les premiers médecins du Canada.
L'Emulsion "D. & L."
Est un merveilleux reconstituant ; guérira vos enfants.
50c. et $1 la Bouteille
Soyez sûrs que c'est vous bien la véritable, DAVIS & LAWRENCE CO., LTD.
MONTREAL.

Pour le Comfort et l'Economie

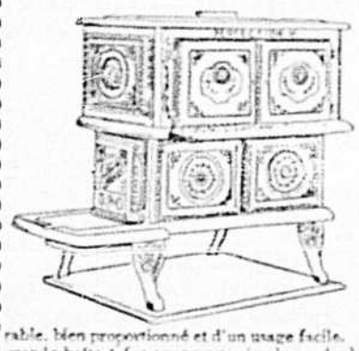

L'ancien poêle à fourneau conserve tout son prestige malgré la compétition de poêles plus modernes. Comme l'approvisionnement du bois diminue partout rapidement, il est désirable de se procurer un poêle qui fera l'ouvrage de deux, le chauffage et la cuisine. Notre poêle à fourneau au bois
"Perfection H"
est fait spécialement pour combler ce besoin. Il possède toutes les bonnes qualités de ses devanciers, en plus de plusieurs améliorations modernes. Il est fait de matériel pesant, économisant par là le combustible tout en gardant la chaleur plus longtemps. Pour la cuisine ou le chauffage, c'est un poêle excellent, durable, bien proportionné et d'un usage facile. Deux grandeurs, 30 et 36 pouces de long ; grande boîte à feu avec porte simple ou double. Si votre plus proche fournisseur ne peut vous le procurer, écrivez-nous directement.
THE JAMES SMART MFG. CO., LTD., - BROCKVILLE, ONT.
A Vendre par S. C. LAVIOLETTE,
ST-JEROME.

PRESSE A FOIN EN ACIER

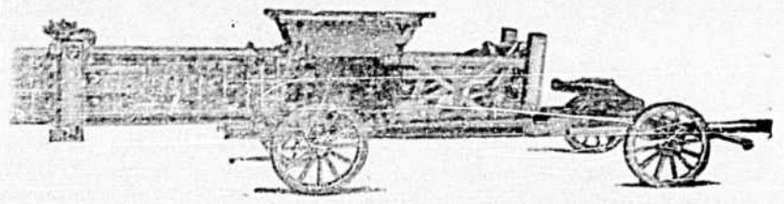

Les chevaux font le tour complet et se fatiguent beaucoup moins qu'avec les presses à un demi-tour. La grande partie de cette machine est en acier.

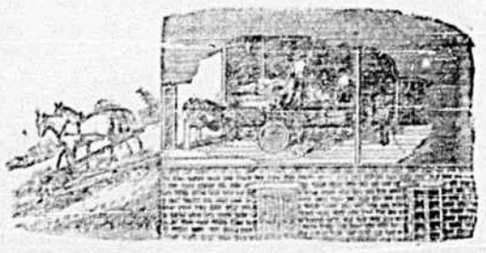

Il n'est pas nécessaire avec cette MACHINE que les chevaux soient au même niveau que la presse. Nous fournissons avec cette presse les ferrements pour faire une machine pour préparer les broches.

☞ Voyez notre Agent Local.
M. Moody & Sons,
Bureau à Montréal : 0, 12 & 14 rue LeMoyne
Bureau Principal et Manufa... Terrebo...
LOUIS CORBEIL, *Agent*, St...

SOCIETE D'AGRICULTURE No 1 DU COMTE DE TERREBONNE

A une assemblée des directeurs de cette société tenue à Ste Anne des Plaines, le 26 décembre 1896, sous la présidence de M. Nicholas Moody, vice président de la société, les resolutions suivantes ont été adoptées.

Sur motion de M. François Blouin, secondé par M. Alexander Miller, il a été résolu unanimement :

Que les directeurs de cette société ont appris avec une profonde douleur la mort de Delle Marie Guyonne Herta, fille bien aimée de notre digne président, M. Louis Labelle, de St Jérôme, et qu'ils offrent à cette occasion à M. Labelle et à son estimable famille, leurs sincères condoléances et leurs plus vives sympathies

Sur motion de M. Stanislas Huot, secondé par M. Francis Pauzé, il a été résolu unanimement que copie des présentes résolutions soit transmise à M. Labelle ainsi qu'au journal le NORD avec prière de publier.

(Signé) MATHIAS MOODY,
Vice Président.
F. VILLENEUVE
(Vraie copie) *Sec.-Trés.*

Societ d'Agriculture No. 1 du Comte de Terrebonne

A une assemblée des Directeurs de la Société d'Agriculture No. 1 du Comté de Terrebonne tenue à Ste Sophie, mercredi, le seize Décembre courant, à laquelle étaient présents Monsieur Louis Labelle, Président et MM. Stanislas Huot, Georges Bennett, Francis Pauzé, François Blouin, Alexander Miller, et Joseph F. Forget, tous directeurs et formant quorum de la dite Société sous la présidence du dit Louis Labelle :

Etait aussi présent François Lorrain, l'un des membres de la dite Société. Monsieur Villeneuve, secretaire, soumet le Rapport des Juges concernant les prix accordés aux divers exposants de l'Exposition Regionale qui a eu lieu en la Ville de Terrebonne en Septembre dernier, lequel Rapport est adopté avec quelques modifications.

Monsieur le Secrétaire donne de plus lecture du Rapport des Auditeurs pour la Reddition des Comptes de la présente année, et après avoir examiné le dit Rapport, item par item :

Il est unanimement résolu que la dite Reddition de Comptes soit approuvée. Puis les membres présents sous la présidence du dit Louis Labelle procèdent à la nomination des Directeurs de la dite Société pour l'année prochain (1897), et il est unanimement résolu que les personnes suivantes soient nommées Directeurs pour leur Municipalité respective :

Louis Labelle, ville St Jérôme, Stanislas Huot, paroisse St Jerome, Mathias Moody, ville Terrebonne; Hyacinthe Limoges, paroisse Terrebonne; P. Camille Gratton, village Ste Thérèse; Alexander Miller, paroisse Ste Thérèse; François Blouin, paroisse Ste Anne de Pisiane; Joseph F. Forget, paroisse St Janvier; Francis Pauzé, paroisse Ste Sophie; George Bennett, village New Glasgow

Et à une réunion subséquente des Directeurs de la dite Société tenue à Ste Anne des Plaines, samedi, le 26 Décembre courant, à laquelle étaient présents MM. les Directeurs Mathias Moody, Hyacinthe Limoges, Stanislas Huot, Alexander Miller, P. Camille Gratton, François Blouin, Francis Pauzé et Georges Bennett formant quorum sous la presidence de monsieur Moody, Vice Président.

Sur motion de M. Blouin secondé par M. Miller, il est unanimement résolu :

Que M. Louis Labelle soit nommé Président, M. Moody, Vice Président et M. F. Villeneuve, Secretaire Tresorier, en en Prévision de l'Exposition Régionale que le Comté Laval se propose de tenir en Septembre prochain (1897). MM. Louis Labelle, M. Moody et A. Miller sont nommés Délégués pour s'entendre avec la Société d'Agriculture du Comté Laval.

(Vraie copie)
F. Villeneuve,
Secrétaire-Trésorier.

AGRICULTURE

DONNER A BOIRE AUX VACHES PENDANT L'HIVER

Quelle quantité d'eau doit on donner aux vaches, et quand la leur donner ? Une seule fois par jour est-elle suffisante ? sont des questions qui nous sont fréquemment [illegible] aussi bien [illegible] être [illegible]

[illegible] faut plus particulièrement donner de l'eau aux vaches lorsqu'elles reçoivent de la nourriture sèche, du foin sec par exemple ; dans ce cas on doit leur donner à boire plus d'une fois par jour. La qualité de la nourriture donnée aux animaux doit être notre principal guide. Des vaches auxquelles on donne des citrouilles comme principal aliment peuvent se dispenser de boire de l'eau puisque la citrouille contient 94 pour cent d'eau ; celles auxquelles on donne des tiges de blé d'inde ne doivent boire que rarement, puisque ces tiges contiennent de 88 à 90 pour cent d'eau. Mais lorsque les vaches sont au pâturage, que l'herbe qui contient 75 pour cent d'eau est leur seule nourriture, elles boivent souvent et souffrent même par le manque d'eau. Dans le cours de juin et de juillet, où les prairies sont dans leur plus grande végétation, que l'herbe est succulente et juteuse, les vaches doivent boire souvent dans la journée ; il est bien reconnu que la diminution de lait chez les vaches se fait plutôt par le manque d'eau que par une nourriture insuffisante. Si l'eau est absolument nécessaire aux vaches lorsqu'elles sont au pâturage et y prennent une nourriture verte contenant par conséquent beaucoup d'eau, à plus forte raison doivent elles souffrir de la privation d'eau lorsqu'on leur donne un fourrage sec, contenant 60 pour cent moins d'eau que le fourrage vert. L'eau est plus essentielle que la nourriture. Les animaux donnent plus souffrent bien moins du manque de nourriture que par le besoin d'eau.

Les cimetières de Londres couvrent une étendue de 2,000 acres de terrain.

L'Allemagne est le pays qui produit le plus de bière. En 1893, on a produit 1,202,132,047 gallons.

LA BELLE TIENNETTE

Par EMILE RICHEBOURG, obtient de la même succès parmi les amateurs de lecture que les autres romans du même Maître tels que : "Maudite" "La Malédiction d'un père" "L'Idiote" etc. etc. le roman dont la trame est si mouvementée est un chef-d'œuvre littéraire tant qu'à la forme et la manière dont les situations se présentent au lecteur. De plus, les Editeurs afin de satisfaire de plus en plus à leur innombrable clientèle ont commencé avec ce numéro une série d'articles signés par les meilleures plumes canadiennes viz : L. Frechette, Benj. Sulte, G. Désaulniers, Th. S. Provost etc, etc.

Sur reception de 10 centins en argent ou 11 centins en timbres-poste, nous enverrons ce roman à toutes les personnes qui en feront la demande. Abonnement d'essai de trois mois pour 25 centins. LE PROHON & LEPROHON Editeurs 25 Rue St Gabriel, Montréal, Can.

"D. & L." MENTHOL PLASTER

Je souffrais de terribles douleurs dans le dos depuis plusieurs années. J'avais employé des centaines d'emplâtres, divers remèdes, etc., sans y rien gagner. Je me procurai un emplâtre D. & L. au Menthol. Je fus tout de suite. Je ne voudrais pas pour $1000 me passer de cet emplâtre.

CHS. GILCHRIST, Port Hope.

Il guérit : Sciatique, Lumbago, Névralgies, Maux de Reins, Points de Côté, et Douleurs Musculaires Quelconques.

Prix | Davis & Lawrence Co. Ltd., Sole Proprietors, Montreal.

A VENDRE

UNE FERME située près du Lac de la Cavalerie, contenant 30 arpents en culture et 40 arpents en bois de chauffage, une maison neuve avec cave, une grange et un bon fourneau chaudière à sucres, chaudières pour les érables etc, etc.

Conditions faciles.

Pour informations, s'adresser au bureau du NORD,
St-Jérôme, Comté de Terrebonne.
11-11-96-3 ms

A Vendre

Deux emplacements dans la ville de St Jérôme, avec maisons et toutes les dépendances. Conditions faciles S'adresser à

FRÉDÉRIC GIROUX,
ST-JÉROME

1a. 13 5 96

PEPIN, VILLENEUVE & CIE.,

TOUJOURS EN MAINS :

Épinette, Pin, Pruche, Cèdre, Bois préparé de toute épaisseur, Bois franc, bois blanc, Lattes, Moulures, bardeaux sciés, Clapboard, Douves et fonds de baril.

LA CELEBRE

Cremeuse Perfectionnee

Patentée par F. E. H. McIntosh de l'Orignal.

NARCISSE BELISLE

FERBLANTIER

de St-Jérôme, ayant acheté le droit de manufacture pour le comté de Terrebonne a aujourd'hui en mains plusieurs de ses Crémeuses qu'il peut fournir aux cultivateurs à de très bonnes conditions

On peut voir des échantillons de ses crémeuses à son magasin en aucun temps

Ceux qui veulent se procurer une bonne crémeuse n'ont qu'à s'adresser à

N. BELISLE,
Ferblantier, Plombeur et Couvreur
RUE ST JEROME

N.B.—Réparages de toutes sortes exécutés avec soin et à très bas prix.

The Montreal Business College

— ET —

L'ENGLISH TRAINING SCHOOL

Coin du Carre Victoria et de la rue Craig

ETABLIS EN 1864.

CE COLLEGE est le plus grand, le mieux monté et le plus fort collège commercial du Canada. Le personnel se compose de neuf professeurs (d'un français et sept anglais) qui consacrent exclusivement leur temps et leur talents à cette institution. Nous envoyons gratuitement sur demande un souvenir prospectus contenant des informations complètes, une nouvelle liste des prix, et des vues photographiées du département où l'on enseigne théoriques et pratiques sont donnés.

LES CLASSES COMMENCERONT LE PREMIER SEPTEMBRE.

S'adresser à

J. D. DAVIS,
Principal,
Montreal Business College,
MONTREAL, CANADA.

26 8 96—3 ms.

Hotel BEAULIEU

ST-JEROME.

Louis Beaulieu,
PROPRIÉTAIRE

Vins et Liqueurs de Premier choix.

.. CIGARES ..

Des Meilleures Marques.

Les trains du Nord qui passent le matin et soir à St-Jérôme, ont huit minutes d'arrêt, laissent ainsi ample pour le temps d'aller prendre le déjeuner ou le souper à l'hôtel qui est situé à quelques pas de la gare

---

CUISINE FRANCAISE

De premier ordre.

SERVICE RAPIDE

L'hôtel est aménagé pour recevoir un grand nombre de voyageurs.

Excellent hôtel pour les familles désirant passer quelques mois à la campagne.

Prix très Modérés.

Wanted—An Idea Who can think of some simple thing to patent? Protect your ideas; they may bring you wealth. Write JOHN WEDDERBURN & CO., Patent Attorneys, Washington, D. C., for their $1,800 prize offer and list of two hundred inventions wanted.

M. JOSEPH CORBEIL

A succédé au Dr DeMARTIGNY

Comme Agent des Assurances suivantes

Royal,
Queen,
Imperial,
Phoenix,
Commercial Union

St-Jérôme, 15 juillet 1896

A. FISET

AGENT

Western Assurance Co

Bureau PRINCIPAL : *TORONTO.*

51 ans d'existence

CAPITAL $2.000.000

La meilleure assurance canadienne

ON DEMANDE

UN HOMME : Pour vendre des Arbres Fruitiers et d'Ornement, Arbrisseaux, Rosiers, Bordures, Plantes à Bulbes, Petits Fruits, Vignes, Patates de Semence etc., élevés en Canada dans des fournissons que les variétés reconnues comme les plus robustes et résistant aux climats les plus rigoureux. Nouvelle saison nouveau Catalogue français, échantillons gratis. Salaire ou commission libérale, correspondance en français. Ecrivez de suite à l'une des adresses ci-dessous.

LUKE BROTHERS COMPANY,
Pépinières Internationales
CHICAGO, Ill., ou MONTREAL, Que.

9 9 96—4ms

Combattez un Rhume a Temps

PAR L'EMPLOI DU

PYNY-PECTORAL

Le Specifique actif du RHUME, des TOUX, du CROUP, de la BRONCHITE, de l'ENROUEMENT, Etc.

MRS. JOSEPH NORWICK,

de Toronto, écrit : "Le Pyny-Pectoral a promptement coupé ma toux, mal de gorge, etc., et je le recommande à tous ceux qui souffrent de ces maux."

H. O. BARBOUR,

de Belle Riviere, N. B., écrit : "Comme remède contre le Rhume, le Pyny-Pectoral est, de toutes mes spécialités, celle que je vends le plus ; mes clients s'en louent par dessus tout."

Grande Bouteille 25c.

DAVIS & LAWRENCE CO., LTD.
Propriétaires, Montreal

FATHER KOENIG'S NERVE TONIC

REMEDE NATUREL POUR LES

Attaque d'Epilepsie, mal caduc, Hysterie, Danse de St. Vite, Maladies Nerveuses, Hypocondrie, Melancolie, Ivebriete, Insomnie, Etourdissement, Debilite du cerveau et de la moelle epiniere, &c.

Cette médecine agit directement sur les centres nerveux, calmant toute irritation et augmentant l'effusion et la force du fluide nerveux. Elle est parfaitement inoffensive et ne laisse aucun effet desagreable.

GRATIS Un Livre Precieux sur les Maladies Nerveuses et une bouteille échantillon, à votre poste speciale adressée. Les malades Pauvres recevront cette medecine gratuite.

Ce remède a été préparé par le Rév. Père Koenig, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876 et est maintenant préparé sous sa direction par la

KOENIG MED. CO., Chicago, Ill.

Chez tous Pharmaciens, a $1 la bouteille ou 6 pour $5.00.

AGENTS

E. McGALE, 2123, rue Notre-Dame, Montreal
LAROCHE & CIE. Quebec

TOUTES FAMILLES DEVRAIENT SAVOIR QUE LE

PERRY DAVIS VEGETABLE PAIN KILLER

Est un remède remarquable pour l'usage EXTERNE et INTERNE, et qu'il est merveilleux dans son action prompte à soulager la douleur.

PAIN-KILLER guérit sûrement le Mal de Gorge, La Diarrhée, La Dysenterie, Les Crampes, Le Choléra et tous dérangements des intestins.

PAIN-KILLER est le meilleur remède connu contre le Mal de Mer, Le Mal de Tête Bilieux, Les Douleurs dans le Dos ou Le Côté, Le Rhumatisme et La Névralgie.

PAIN-KILLER est sans contredit le Meilleur Liniment. Il apporte un soulagement prompt et permanent dans tous les cas de Contusions, Coupures, Entorses, Foulures Brulures, etc.

PAIN-KILLER est l'ami éprouvé de l'Ouvrier, du Cultivateur, du Planteur, du Matelot, et de fait, de tous ceux qui ont besoin d'un remède toujours à la main, sans danger dans son emploi à l'extérieur ou à l'intérieur et donnant un soulagement positif.

Méfiez-vous des contrefaçons. N'acceptez que le véritable "PERRY DAVIS." En vente partout à 25 cents la grande bouteille. Très grande bouteille 25 cents.

Salsepareille et Pilules enduites de Sucre

BRISTOL
BRISTOL
BRISTOL

Pour le Foie, l'Estomac et le Sang.

Elles soulagent et guérissent les Rhumatismes, la Goutte et les Maladies Chroniques.

Elles nettoient et purifient le Sang.

EN VENTE PARTOUT.

La Consomption guerie

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orient les secrets d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité Nerveuse et tout les maladies Nerveuses après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité je vous enverra, gratis, à ceux qui le désirent cette recette en allemand, français ou anglais, avec instructions pour la préparer et l'employer, n'envoyez par la poste un timbre et votre adresse. Mentionnez ce journal.

W. A. NOYES, 820 Power's Block
Rochester, N. Y.

CHS. GODMER,

—MARCHAND DE—

NOUVEAUTES

Rue St-Jerome

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC.
District de Terrebonne.

Une session de la Cour du Banc de la Reine ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Terrebonne se tiendra au Palais de Justice, dans le village de Ste-Scholastique, dit district, LE JEUDI le septième jour de JANVIER prochain à DIX heures de l'avant-midi.

En conséquence nous donnons avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district ou tout autre personne, qu'ils soient présents là et lors

Nous donnons aussi avis à tous les Juges de Paix, Coroners et officiers de la Paix pour le district susdit qu'ils aient à s'y trouver avec tous leurs records pour qu'ils puissent agir en leur qualité respective.

LAURENT & PRÉVOST,
Bureau du Sherif *Sherif*
Ste-Scholastique, Déc. 7, 1896.

LE CANARD

Humoristique Hebdomadaire, Illustré

8 - PAGES - 8

DE BONS MOTS POUR RIRE

Abonnement, 50 cts par année

Strictement payable d'avance.

S'adresser à

A. P. PICEON,
Editeur-Propriétaire,
1756 rue Ste-Catherine,
MONTREAL.

Wanted—An Idea Who can think of some simple thing to patent? Protect your ideas; they may bring you wealth. Write JOHN WEDDERBURN & CO., Patent Attorneys, Washington, D. C., for their $1,800 prize offer and list of two hundred inventions wanted.

FERME A VENDRE OU A LOUER

125 arpents de terre en bonne condition, avec bonnes bâtisses, au village de New-Glasgow, P. Q. Conditions faciles

S'adresser à

W. H. SCOTT,
St-Jérôme.

Ou à

JAMES PURVIS,
28, Buckingham avenue,
Montreal.

2-12-96

THE MERCHANTS BANK OF CANADA

Bureau-Chef - - - - - MONTREAL

Capital paye $6,000,000
Fonds de reserve 3,000,000

G. HAGUE, GÉRANT-GÉNÉRAL.
J. GAULT, ASST. GÉRANT-GÉNÉRAL.

Succursales dans toutes les Cites et les Principales Villes de la Puissance du Canada

Fait toutes sortes de transactions de Banque.
Change Anglais et Américain acheté et vendu.
Dépots reçus et intérêts payés aux taux courants.
Lettres de crédit émises payables en Chine, au Japon et dans tous les pays du monde.

A. C. E. DELMEGE,
Gerant.
Succursale de St-Jerome

S. G. LAVIOLETTE

— MARCHAND DE —

Ferronneries Faience.
Peintures, Poterie,
Vernis, etc. Verrerie

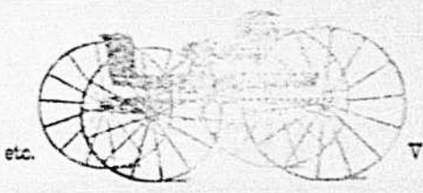

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes, coffres forts, aussi poêles, charbon, etc.

— REPRESENTANT DE —

LA CELEBRE FABRIQUE DE HARNAIS ET VOITURES

HENEY & Co., de Montreal.

VOITURES D'ETE & D'HIVER

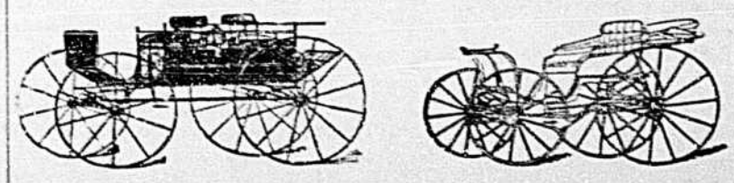

Ces voitures sont garanties de 1ère qualité. M. LAVIOLETTE aura toujours en magasin un assortiment complet et des plus variés à des prix très bas. Voyez avant d'acheter ailleurs

A l'enseigne du Godendard

RUE SAINT-GEORGES, près du Marché

S. G. LAVIOLETTE.

ST-JEROME.

LIVRES OFFERTS	COUPON DE PRIM
3 Martyr de l'Amour	Aux Lecteurs du journal "LE NORD"
4 La roche qui pleure	Détachez ce coupon et remettez-le avec 9cts. en timbres-postes, pour chaque volume désiré ou 25cts pour 3 volumes au choix, au Bureau du "Nord" à Saint-Jérôme, et vous recevrez les numéros demandés franco par la poste dans les huit jours qui suivront votre envoi. Ecrivez votre nom et adresse très lisiblement, et désignez les ouvrages désirés, par numéros seulement.
5 Le remords d'un faussaire	
6 Rêves dorés	
7 Drame de l'hôtel Woronzoff	
8 Les fiançailles de Lorette	
9 Le sacrifice d'un fils	
10 Le coureur de dot	
12 Roman d'une jeune fille pauvre	
13 Le roman d'un crime	
14 Trahison vaincue par l'amour	
15 La vengeance du fiancé	
17 Les deux Jeannes	
18 Misérable faussaire	
19 Le martyr d'une mère	
20 La charmeuse	

NOM.....

ADRESSE.....

.....

Ouvrages desires Nos.....

Maisons spécialement recommandées à ses Lecteurs par l'AVENIR DU NORD

PREVOST & MATHIEU
AVOCATS
Hon. Wilfrid Prévost, C. R., Conseiller Législatif.
F. X. MATHIEU, C. R.,
STE SCHOLASTIQUE, (Deux-Montagnes)

JEAN B. B. PREVOST
AVOCAT
PROCUREUR DE LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA
Suit spécialement les Cours des Districts de Terrebonne, Joliette, Montreal et Ottawa.
ST JEROME, P. Q.

P. F. ERNEST PETIT
—o NOTAIRE o—
. . Commissaire de la Cour Superieure . .
ST JEROME, (TERREBONNE)

J. A. CALIXTE ETHIER, DÉPUTÉ
AVOCAT
Est a Lachute tous les Mardis
STE SCHOLASTIQUE, (Deux Montagnes)

J. DOMINIQUE LEDUC, L. L. D.
AVOCAT
Ex-Procureur du revenu pour le District de Terrebonne
STE SCHOLASTIQUE (Deux-Montagnes)

DR LÉONARD A. FORTIER
Médecine et Chirurgie,
Ste-SCHOLASTIQUE,
(DEUX MONTAGNES.)

DR JULES E. PRÉVOST
Médecine et Chirurgie,
ST-JEROME, (TERREBONNE)

DR HENRI PRÉVOST
Médecine et Chirurgie,
Cabinet de Dentisterie
ST JÉROME, (TERREBONNE)

DR DANIEL LONGPRÉ
Médecine - et - Chirurgie
ST JEROME, (TERREBONNE)

Dr HENRI PREVOST
Agent de la GARDIAN,
Contre le Feu
ST JÉROME, (TERREBONNE)

ARTHUR FISET
Agent de la WESTERN,
CONTRE LE FEU
ST JÉROME (TERREBONNE)

CHARLES GODMER
MARCHAND
Nouveautés, Modes, Mercerie, Fourrures, etc.
ST JÉROME, (TERREBONNE)

ANDRE MAGNAN
IMPRIMEUR
Cartes,
Circulaires,
Papiers d'Affaires,
Etc., Etc,

ON REÇOIT A
'L'AVENIR DU NORD'
toute commande d'impression pour
Livres,
Brochures,
Pamphlets,
Circulaires,
Programmes,
Affiches,
Blancs de toutes sortes,
ETC., ETC., ETC.
dont l'exécution sera confiée à des ouvriers habiles et faite à des prix raisonnables.
S'adresser à
M. WILFRID GASCON,
ST JÉROME, (TERREBONNE.)
N. B.—Nous prions nos amis de vouloir bien nous encourager.

NOS ANNONCES

Nous incitons MM. les marchands, industriels, petits commerçants et autres à annoncer dans notre journal qui, encouragé dès le début par les hommes d'un grand parti, est destiné à devenir un organe de publicité important pour cette partie du nord de Montréal. Qu'ils considèrent avec quel intérêt le lecteur parcourt un journal comme **l'Avenir du Nord**, *un journal nouveau, vigoureux, bien imprimé, agréable d'aspect, et ils n'hésiteront plus à nous donner leurs annonces, avec le résultat inévitable d'une augmentation subite et croissante de leur clientèle.*

PRIX DES ANNONCES

La Ligne,	Premiere Insertion	$0.10
" "	Trois mois	0.65
" "	Six mois	1.25
" "	Un an	2.40

ON TRAITE A FORFAIT.

L'Avenir du Nord

FEUILLE LIBERALE HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS: Six mois, 50 cents. — Un an, 1 dollar.

BUREAUX: à ST-JEROME (TERREBONNE) P. Q.

BULLETIN D'ABONNEMENT

—0——0— 0——0—

Je soussigné _____

demeurant à _____

déclare souscrire à un Abonnement de **Six Mois** ou **Un An*** à l'AVENIR DU NORD, payable en **Un** ou **Deux*** versements de **$1.00**, ou **50c.**, ou **25c.** que je remets ci inclus.

Date: _____ SIGNATURE: _____

*Rayer le mot inutile.

NOTRE PRIME

A cette époque des étrennes nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur offrant une **Jolie Prime** *à titre entièrement gracieux.*

*Tout abonné d'***un An** *qui enverra directement à l'administration le prix de son abonnement, recevra sans retard de Paris un fascicule du* **Panorama-Salon**, *renfermant* **seize** *reproductions en photogravure teintées des meilleurs tableaux exposés aux Salons de 1896.*

Le Panorama-Salon (14 x 11 *pouces*), *comprend dix fascicules. Il reproduit les œuvres les plus importantes (Peinture et Sculpture) exposées en mai et juin, 1896, aux Palais des Champs-Elisées et du Champ-de-Mars, de Paris. Une notice de M. Gaston Schéfer, critique d'art, accompagne chaque gravure.*

Un fascicule est spécialement consacré aux **Tableaux Militaires**; *trois sont réservés au* **Nu**; *les six autres représentent des* **Paysages**, *des scènes d'intérieur, etc.*

☞ *Indiquer celui que l'on préfère.*

NOUVELLES DES COMTES

Les anciens correspondants de la *Liberté* les instituteurs ou les institutrices qui lisent l'AVENIR DU NORD sont invités à nous envoyer des nouvelles de leurs paroisses. Nous leur donnerons, s'ils le désirent, le droit de prendre des abonnements à 25% de bénéfice pour eux; c'est à dire aux conditions accordées aux marchands de journaux pour la vente au numéro.

St-Jerome.

—Bienvenue au nouveau journal l'AVENIR DU NORD, organe des libéraux du District de Terrebonne.

Nous lui souhaitons succès et longue vie.

—Les braves libéraux du Comté de Cornwall Stormont, à la tête desquels se trouvait le candidat, M. Snetsinger, ont pris d'assaut cette forteresse conservatrice par la belle majorité de 602 voix.

—Nos dévoués et sympathiques amis de Ste Scholastique organisent lentement mais sûrement la lutte dans Deux-Montagnes. On se propose de servir chaude la soupe à M. Beauchamp. Il serait à souhaiter que ce cabaleur de cuisine ce prétendu *panis angelicus* reçoive la leçon bien méritée dont son ami, M. Girouard, a déjà goûté toute l'amertume.

—Lors de sa dernière séance, le conseil de ville a décidé de pourvoir au plus tôt possible au bon fonctionnement de la brigade du feu. Cette décision est d'urgence, et il nous fait plaisir de constater le zèle de nos édiles a ce sujet. Si nous voulons une diminution dans les taux payés aux compagnies d'assurance, améliorons le système actuel, système bien propre à faire naître chez nos citoyens des appréhensions justifiées par les derniers incendies.

—M. le curé Lafortune convoquait dimanche, le 20 écoulé tous les citoyens de bonne volonté, aux fins de s'organiser pour venir en aide aux pauvres de notre ville. Un grand nombre ont répondu à cet appel et ont jeté les bases d'une organisation charitable dont le but sera de soulager l'humanité souffrante durant la saison froide.

—La construction d'une nouvelle église et d'une immense fabrique de caoutchouc a fait naître ici beaucoup d'activité. Plusieurs chefs de famille, depuis longtemps sans ouvrage gagneront suffisamment cet hiver pour nourrir et vêtir leurs enfants. Espérons que cette ère de prospérité ne fera qu'augmenter sous l'inspiration de notre conseil de ville, secondé par les citoyens bien pensants.

—A sa séance du 21 décembre, le conseil municipal a voté généreusement la somme de vingt-cinq dollars pour les indigents de cette ville.

—A la suggestion des syndics, chargés de la construction de l'église, l'entrepreneur, M. Boileau, a commencé les travaux d'extraction dans notre magnifique carrière de granit. D'après les plans de notre futur temple, le frontispice serait en pierres de tailles et les façades latérales en pierres à bosses et en granit.

—Trois incendies en une semaine: chez le Dr Emmanuel Fournier et chez M. Jos. Boisseau; peu de dommages. Mais l'incendie du bloc Denis a consumé complètement la propriété de ce dernier. Trois locataires habitaient ce bloc et ont perdu presque tout leur avoir.

—Nous aurons bientôt nos élections municipales. Trois conseillers sortent de charge; ce sont MM. S. G. Laviolette pour le quartier Ouest, le docteur Eugène Fournier pour le quartier Centre et M. Jos. Leclerc pour le quartier Nord. Les candidatures se dessinent peu à peu et en certains quartiers on se propose de faire une lutte chaude. Dans le quartier Ouest on parle beaucoup de M. Calixte Labelle, Delphis Morand, Narcisse Bélanger comme adversaires de M. S. G. Laviolette. Dans le quartier Nord MM. Hanoré Rhéaume et Chs. E. Laflamme briqueraient les suffrages des électeurs. Quant au quartier centre, quelques dissidents sont à la recherche d'un candidat. Nous engageons fortement les amis de la bonne cause à travailler et à voter pour des candidats complètement désintéressés. En un mot voter pour ceux qui savent lire et écrire d'abord, puis pour les candidats qui s'efforceront de travailler à l'avancement et au progrès de notre ville.

SAPHO.

—Nous sommes heureux d'offrir à M. Joseph Beaulieu, collaborateur au NORD nos sincères félicitations pour le succès qu'il a remporté dans les derniers examens pour l'admission au barreau.

Brillants succès au nouveau disciple de Thémis.

—L'enfant de M. Louis Labelle, alités depuis plusieurs mois, a enfin rendu l'âme le 26 écoulé, après d'affreuses souffrances causées par la carie des os. Nous prions la famille éplorée d'agréer nos sincères condoléances.

—Un incident assez singulier s'est produit la semaine dernière au bureau de la gare. Il résulte de nos renseignements que le nommé Piché, à l'emploi de M. Sévère Laviolette, aurait été commissionné par ce dernier de réclamer à l'express un paquet quelconque à l'adresse du patron. Il était tard, le soir, lorsque le jeune Piché se présenta au bureau de la gare qu'il trouva fermé. L'agent, M. Lamarche, était à l'intérieur, occupé paraît-il, à faire sa caisse, et il avait devant lui une somme assez rondelette au moment où il entendit frapper à la porte à coups redoublés. Naturellement, il n'eut garde d'ouvrir. Il s'en suivit alors une scène disgracieuse; des propos aigres doux, suivis de près par des jurons et des menaces dont la pauvre porte était criblée des deux côtés. Finalement, le chef de gare, furieux, sortit et asséna sur le bras de Piché un coup de bâtonnet, trop vigoureux, puisque la partie atteinte se contusionna affreusement. M. Laviolette prend aussitôt fait et cause pour son fidèle employé, et, comme l'affaire n'avait pas eu de témoins, il se fait accompagner de M. Scott chez le chef de gare et amène habilement ce dernier à se compromettre. Le tribunal de Terrebonne a été saisi de l'affaire qui sera plaidée à Ste Scholastique à la prochaine session de la cour d'assises. *Fiat lux!*

LE 163e REGIMENT

Le *Rapport* du 163e a parlé: "Demain, marche militaire pour le régiment." Et ces deux simples mots—marche militaire—ouvrent à tous ceux qu'ils intéressent de perspectives diverses.

Pour le colonel, c'est une occasion de voir la figure que feront ses bataillons devant le général inspecteur aux prochaines grandes manœuvres.

Pour le commandant Cramponin, c'est a douloureuse perspective d'un lumbago carabiné; pour madame Cramponin, son épouse—pauvre victime!—ce sera vingt quatre heures de frictions au liniment, de jurons, de vaisselle brisée. Hélas, mes dames, une lune de fer qui dure depuis quinze ans!...

Pour bien des officiers mariés — pour ceux surtout qui sont nantis d'une insupportable belle mère — c'est une journée d'*affranchissement*.

Pour le capitaine *Faussefraison* — un vieux *profe* auquel on fendra bientôt l'oreille—"c'est un *serfice*"—et rien de plus.

Le capitaine *du Planché des Veaux* — plusieurs particules que d'assiette à cheval — considère cela comme une *épreuve* ... Son courrier *Fonobezef*, comme une distraction.

Le jeune Beaufin déclare à sa petite "Tulipette chérie" que "cette petite fee" est une rude scie.

Tulipin gémit que "*ça va-t-être* un siècle de séparation".

Au fond, tous deux y voient: l'une, l'occasion de se faire tirer les cartes par la fruitière, l'autre quelques heures de délivrance de son *crampon*.....

Pour tout le régiment, c'est le seul moment d'admirer tout ce que la garnison possède de femmes charmantes!

Pour les femmes charmantes de la garnison, c'est une série de douces palpitations qui s'annonce!

Pour la cantinière du 163e, c'est le cas de "baptiser" le bon ordinaire à *douze*.

Pour Panoyau, Lecrampec et *plusieurs* autres, c'est quatre lieues à tirer avec *l'or noire dessus* le dos... ..

Dzim! Loum!

Ti ra ri ti ti boum, ta ra ra ta ta dzim!... Voilà le régiment qui quitte la caserne, voici la ville en révolution.

On se précipite sur l'espagnolette, les croisées s'ouvrent bruyamment. Tant pis pour les maîtres qui ont des catarrhes... La musique étouffera leurs quintes... Zut pour les courants d'air! que les portes des cuisines battent si elles veulent... Que les rôtis brûlent, que les sauces tournent, que les choux fleurs s'attachent au fond des casseroles... Les appels se croisent aux fenêtres de la cour: "Justine, Mélie, voilà le régiment!" et l'on entend le bruit des assiette à laver laissées en plan, celui de la ferblanterie qu'on jette au premier coin.

Non! il n'existe pas de puissance humaine ou surhumaine capable de retenir dans un pareil moment une cuisinière à ses fourneaux.

Le petit peut crier à s'étrangler tant qu'il voudra, *nounou* veut voir les zapeurs.

Pour achever de se faire coiffer, madame attendra bien que le regiment soit passé. D'abord la grosse caisse fait tout trembler dans la maison, et Julie n'aurait qu'à brûler madame avec le fer à papillotes.

Et puis madame veut voir aussi.

Ma foi! tant pis encore pour monsieur qui choisit bien son temps pour prendre un bain de pieds sinapisé..... Célestine allait lui chercher son eau froide quand les premières mesures de la musique se sont fait entendre. Madame est partie à la recherche de Celestine, mais le zim boum boum lui a fait oublier, à elle aussi, et Célestine et l'eau froide et son mari.

Et pendant ce temps les pieds de monsieur peuvent prendre les teintes du homard cuit.

Les balcons sont bondés, les barres d'appui vont se tordre...

Chez la modiste du coin les aiguilles sont restées plantées dans des chapeaux. Ouvrières et trottins se sont ruées derrière la montre. Il y en a même, "proh pudor!" qui ont grimpé sur le comptoir. Dame! puisque mademoiselle tient toute la porte de la largeur de ses charmes.

Chez la couturière du cinquième, les machines à coudre se sont arrêtées comme par enchantement, et les fenêtres se sont ouvertes sans l'avis de madame.

(A suivre)

Nous prions instamment nos amis, qui ont l'intention de s'abonner, de nous faire parvenir, le plus tôt possible, cette semaine, le montant de leur abonnement, afin que nous puissions établir immédiatement la note a payer chez l'imprimeur et pour d'autres bonnes raisons que nos amis comprendront.

Publié par ... imprimé ... à St ...